



Entente sur le  
développement du marché  
du travail

525 M\$ sont investis chaque année dans le but d'aider les chômeurs admissibles à l'assurance-emploi vivant en Ontario à trouver et à conserver un emploi.

L'Ontario est responsable de l'élaboration et de l'exécution de programmes et de services similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Ces programmes et services comprennent notamment les programmes suivants : Développement des compétences, Développement des compétences – Apprentis, Subventions salariales ciblées, Partenariats pour la création d'emplois et Services d'aide à l'emploi.

Programme/Service	Nombre d'interventions 2014-2015	Total des dépenses 2014-2015
Services d'aide à l'emploi	144 011	290 022 000 \$
Développement des compétences	8 049	193 770 000 \$
Développement des compétences- Apprentis	15 883	
Aide au travail indépendant	2 406	46 160 000 \$
Partenariats pour la création d'emplois	512	7 417 000 \$
Subventions salariales ciblées	1 806	3 619 000 \$

Principaux résultats

**Amélioration de la participation au marché du travail** des participants (par rapport aux non-participants)

**Réduction de la dépendance** à l'assurance-emploi et/ou à l'aide sociale

Une participation plus précoce au programme de Services d'aide à l'emploi **améliore les résultats des participants sur le marché du travail**

**Les avantages sociaux** de la participation **excèdent le coût des investissements** pour la plupart des interventions

Le rapport complet se retrouve à l'adresse suivante :  
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations.html>

